



Montage des échafaudages en milieu scénique et assistance à la vérification - ECS9.9

Durée

5 jours (35 heures)

Salle : 15H00 - Pratique : 20H00

Public et Prérequis

Public : Techniciens du spectacle amenés à monter et démonter des structures d'échafaudages

Prérequis : Aptitude médicale aux travaux en hauteur. Pas de restriction au port de charges. Compréhension de la langue française nécessaire à l'exercice de la fonction

Objectif

Savoir monter et démonter les échafaudages dans les règles de l'art, et dans ce but, connaître les risques, la réglementation, les méthodes de montage, la technologie des structures mises en œuvre et les règles de stabilité

Assister le technicien compétent dans ses missions de vérification

Méthode pédagogique

Alternance d'exposés à l'aide d'un diaporama spécifique, d'échanges avec les stagiaires, de recherche dans les notices des matériels concernés et de mises en situation pratique

Contenu

- ▶ Les contraintes du travail en hauteur et les risques spécifiques dus aux échafaudages
- ▶ L'analyse des risques auxquels sont exposés les techniciens du spectacle (source CMB) : chutes de hauteur, chutes de plain-pied et risques liés à l'activité physique. Gestes et postures
- ▶ La réglementation en matière de sécurité, les mesures et dispositifs de protection individuelle et collective
- ▶ L'utilisation des EPI antichute lors du montage d'échafaudages multidirectionnels
- ▶ Les caractéristiques et domaines d'utilisation des différentes catégories de matériels d'échafaudage
- ▶ La réception, le stockage, le conditionnement du matériel - La signalisation et le balisage du chantier
- ▶ La vérification de l'état du matériel
- ▶ L'implantation d'un échafaudage : choix des appuis, calage, et mise à niveau
- ▶ Les règles pratiques de construction de la structure d'un échafaudage :
 - le levage du matériel : « de main à main » et par potence et poulie
 - les contreventements : rôle et disposition
 - les accès aux échafaudages : positionnement et protection
 - les planchers de travail : résistance, verrouillage
 - les dispositifs de stabilité générale : amarrages, ancrages et auto stabilité
 - les poutres de franchissement et les déports (porte-à-faux)
 - les tours isolées : tours régies, tours son ou lumières
 - les tours d'accès et/ou escaliers de chantier
- ▶ Exercices de montage et de démontage avec utilisation des EPI contre les chutes de hauteur :
 - de tours multidirectionnelles, type tours régie, tours son ou lumières
 - de tours d'accès et/ou escaliers de chantier
 - d'une structure scénique avec déport et/ou franchissement
- ▶ Les règles de sécurité et les dispositions techniques applicables aux structures démontables - Arr. 25/07/2022

Evaluation des acquis

L'efficacité des montages et démontages des échafaudages constitue l'élément principal du stage. Une bonne connaissance des points techniques et réglementaires conforte ces acquisitions qui sont vérifiées par une évaluation des savoir-faire lors des séquences pratiques et une évaluation des connaissances par QCM
Une Attestation de Formation Professionnelle est délivrée aux stagiaires ayant satisfait aux tests

Particularités

Stage intra-entreprise : les locaux et le matériel sont mis à disposition par l'entreprise d'accueil

Cette formation intègre les prescriptions du décret du 1/09/2004 et de l'arrêté du 25/07/2022

Effectif : 8 participants maximum